

Courrier Fédéral

N° 477 du 22 décembre 2009

Au sommaire de ce numéro :

- **49^{ÈME} CONGRES** P. 3
 - Premières appréciations de la FNIC CGT.
- **VIE FEDERALE** P. 4-5
 - Compte rendu du CEF des 23 & 24 novembre 2009.
- **CFJ/INTERNATIONAL** P. 6-7
 - Conférence FSM des Jeunes au Pérou.
- **FORMATION** P. 8
 - Modifications de dates & lieux des stages 2010.
- **INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE** P. 9-12
 - La FNIC CGT et son histoire. 4 pages détachables.
- **CFJ** P. 13
 - Forum de la Jeunesse à Fos S/Mer le 20.10.2009.
- **SYNDICALISME** P. 14-17
 - Regroupement du CE, DP & CHSCT en une instance unique.
- **UFICT** P. 18-19
 - Pourquoi se syndiquer à la CGT ?



● PREMIÈRES APPRÉCIATIONS DE LA FNIC CGT SUR LE 49^{ÈME} CONGRÈS DE LA CGT.

49^{ème} Congrès, des débats au cœur de l'actualité et des préoccupations des salariés.

Le 49^{ème} Congrès de la CGT s'est tenu à Nantes du 7 au 11 décembre, dans un contexte difficile pour les salariés de notre pays, en lien avec la crise et ses conséquences néfastes pour les citoyens, mais aussi pour les militants de la CGT qui traversent une période de doute, parfois même de confiance, en lien notamment, avec la mobilisation du 1^{er} semestre 2009 qui, pour beaucoup d'entre nous, a encore du "mal à se digérer".

38 délégués de la FNIC CGT sur un total de 982 délégués ont participé à ce Congrès.

Des délégués de la FNIC CGT répartis par branches, régions, avec un souci et une démarche de donner la parole aux petits syndicats comme aux plus grands.

N'est-ce pas eux qui composent, à la grande majorité, les 1 200 bases de la FNIC ?

9 délégués de notre Fédération ont pu intervenir sur différents sujets :

- la place des jeunes dans la CGT,
- l'égalité hommes/femmes,
- la contestation de la loi sur la représentativité,
- la réforme des retraites 2010, quelles revendications, quelles mobilisations ?
- la stratégie des luttes et les convergences



à construire, l'unité : quel objectif ?

Beaucoup de sujets qui ont été au cœur des débats du Congrès pendant toute la semaine, dans un contexte parfois difficile, houleux. **Sujets qui, malheureusement, auraient nécessité plus de temps au débat et surtout une meilleure prise en compte dans une démarche démocratique qui a fait défaut à maintes reprises.**

Même si le document d'orientation et le rapport d'activité ont été adoptés à une large majorité, les votes contre et les abstentions font apparaître **une évolution importante qui devra nécessiter une réflexion à tous les niveaux de la CGT.**

En clair, est-ce que cette CGT répond aux attentes des syndiqués ?

Même si bon nombre d'instituts de sondages mettent en avant des indices qui vont dans le sens de la confiance (*mais ne faisons pas comme les politiques*), la seule image, démarche de la CGT, ce sont les syndiqués, les salariés de nos entreprises qui doivent la donner au cœur de leur réalité dans les entreprises, dans ce qu'ils vivent, ressentent.

Eux seuls sont à même d'exiger la CGT qu'il nous faut pour répondre aux exigences du monde du travail.

Ce 49^{ème} Congrès doit contribuer à persévérer, à aller dans le sens d'une CGT à l'offensive dans les luttes pour exiger une autre société que celle basée uniquement sur la finance ; une société plus juste, équitable.

La CGT doit aller dans cette démarche portée par

● COMPTE RENDU DU CEF DES 23 & 24 NOVEMBRE 2009.

Participation le 24 novembre des délégués de la FNIC CGT au 49^{ème} Congrès de la CGT.

Rapport d'introduction : Manuel BLANCO.

Il faut remonter à juin 2005 pour trouver le dernier appel de la **CGT SEULE**, et là aussi, c'était sur la question de la politique industrielle, à l'initiative de quelques Fédérations au départ.

Ce n'est pas moins de 17 Fédérations qui en s'impliquant, avaient contribué au succès des Assises de Villepinte de 2005, amenant la CGT à appeler seule à une manifestation à Paris, qui elle aussi, fut un succès.

C'est le même scénario qui nous a amenés à la manifestation du 22 octobre dernier, avec le succès que vous connaissez, 30.000 manifestants dont 4000 chimistes. 30 000 travailleurs dans la rue venus réclamer les moyens du bien travailler, 30 000 travailleurs pour exiger que les richesses qu'ils créent dans des conditions de plus en plus invivables, servent une vraie politique industrielle et non la spéculation et les profits.

Le succès de cette initiative, cette démonstration de force de la CGT n'offrait-elle pas l'opportunité de s'inscrire dans la continuité, ce qui était d'ailleurs demandé par nombre de structures et de syndicats ? Ce qui est certain, vu les enjeux auxquels nous avons à faire face, c'est que la CGT va devoir dès janvier prochain, se mettre en ordre de bataille. Souhaitons que ce soit la décision qui sera prise lors du 49^{ème} Congrès.

En attendant, la CGT appelle à s'inscrire pleinement dans les Etats Généraux de l'industrie, que ce soit au niveau national ou régional, avec là où c'est possible, des initiatives.

S'inspirant d'une proposition de la CGT, le Président de la République a annoncé l'organisation des Etats Généraux de l'Industrie.

Nous ne sommes pas dupes. Leur volonté de continuité des bonnes vieilles méthodes l'emporte sur le besoin de rupture. L'annonce d'un crédit d'impôt innovation et d'une prime à la relocalisation symbolise leur volonté de poursuivre dans la voie de cadeaux supplémentaires aux entreprises.

Tout cela est à lier au contexte économique et social du pays. Ainsi, le décalage est grand entre les discours dominants qui se situent dans

l'après crise et l'analyse de la CGT. Même si la finance se porte mieux, la croissance économique est atone, les services publics menacés, le chômage continue sa forte augmentation, les inégalités s'accroissent et les comptes publics et sociaux explosent.

A crise systémique, réponses systémiques, la situation confirme le besoin impératif de transformations profondes.

Pour les travailleurs, la crise n'est pas derrière, nous sommes en plein dedans et malheureusement le pire est à venir, les conséquences ne seront réellement mesurables qu'en 2010.

Les cadeaux fiscaux et les dépenses liées à la dette entraînent une dégradation des comptes publics.

Fillon en profite pour réduire les dépenses utiles aux services publics : 34 000 postes seront supprimés dont 16 000 dans l'Education Nationale, La Poste dont le processus de privatisation suit son cours malgré les fortes mobilisations contre.

Autres conséquences sur les travailleurs de ces politiques : stress, violence, mal-être, suicides... L'actualité du monde du travail a récemment mis en lumière l'impact des risques psychosociaux sur la santé physique et mentale des travailleurs.

Les suicides de salariés interviennent sur un fond de dégradation des conditions de travail et de vie. Celles-ci s'expliquent par une dévalorisation du travail sous la pression des actionnaires et des logiques de rentabilité et de maîtrise des dépenses.

Mal être, mal travail, mal vie, mal vieillir, **nous devons réaffirmer, et tout doit être mis en œuvre pour cela, que le travail doit retrouver sa place et son rôle dans la société**, nous devons exiger sa revalorisation, revendiquer une législation qui garantisse les droits et les intérêts des travailleurs et soit respectée partout.

Redonner sa place au travail, c'est réaffirmer qu'il doit permettre de construire sa vie personnelle, celle de sa famille, de participer au développement de la société et de se protéger des risques sociaux, économiques, liés à toute vie humaine.

La CGT, en tant que première organisation syndicale du pays doit assumer sa responsabilité face aux enjeux et défis que nous devons relever.

Cela doit être le cœur des débats du 49^{ème}, de quelle CGT avons-nous besoin ? De quel syndicalisme ? Lutte de classe et de masse ou syndicalisme d'influence institutionnalisé, lisibilité et clarté dans nos revendications, devront aussi faire l'objet de discussions.

États généraux de l'industrie

Le gouvernement pilote ces Etats généraux avec une avalanche de réunions sur dix thèmes, et déclinées dans les régions. La Fédération, en participant aux premières rencontres organisées dans ce cadre, a constaté qu'il y a mal donne sur le contenu de ces Etats généraux : le gouvernement entend "refonder le modèle social français", rien de moins, le Medef veut toujours plus de fric pour les entreprises.

Dans un contexte compliqué pour mobiliser les salariés sur ce sujet, malgré le 22 octobre réussi, la Direction Fédérale considère qu'on ne doit pas se faire piéger sur ce dossier. Il s'agit avant tout d'une grande messe, qui se terminera par un show médiatique de Sarkozy en janvier ou février. Le débat du CEF a montré une demande forte de ne pas rester ni cautionner par notre présence cette mascarade si nous ne sommes pas écoutés.

Il est donc décidé de donner mandat au Secrétaire général de la FNIC-CGT de quitter le groupe de travail CGT qui participe aux Etats généraux d'ici après le 49^{ème} congrès, faute de changement majeur dans la teneur des débats.

38^{ème} congrès fédéral

Le CEF décide de valider 4 thèmes pour notre 38^{ème} congrès, du 11 au 15 octobre 2010 au centre Ancav-Touristra de Ramatuelle (83) :

- ☞ Politique industrielle/Nos axes revendicatifs.
- ☞ Nos Conventions Collectives Nationales.
- ☞ Nous renforcer.
- ☞ Avenir de la Fédération.

Des groupes de travail sont désignés, un par thème. Ils devront avoir produit leur réflexion fin février 2010 pour la préparation politique de notre congrès.

International

La Fédération est et sera représentée à la 1^{ère} conférence FSM des Jeunes au Pérou,

ainsi qu'au congrès des travailleurs du Pétrole et du gaz, en Inde.

Divers

- Le CEF coopte à l'unanimité **Gentiane Thomas** sur proposition du syndicat Rhodia Aubervilliers.
- Un nouveau site internet fédéral a été mis en place début de mois.

49^{ème} congrès

Il a été rappelé quelques modalités pratiques pour les délégués, dont c'est le premier congrès confédéral pour la plupart. Par exemple, voter le rapport d'activité, ce n'est pas voter pour (ou contre) le rapport introductif que fera le Secrétaire général sortant, au début des travaux. C'est valider l'activité développée par la CGT ces trois dernières années.

Les documents sortis par la Fédération pour aider aux débats dans les syndicats, bien appréciés, n'ont pas encore été suffisants pour assurer une prise en compte du 49^{ème} par les syndicats, au niveau où il aurait fallu, même si certains syndicats ont débattu sur les enjeux du 49^{ème}.

Après un bref historique de l'évolution de la CGT depuis le 45^{ème} congrès (1995), un débat s'est engagé sur les grands thèmes du congrès : **l'unité comme préalable à l'action, l'opposition entre Nouveau statut du travail salarié et Conventions collectives, la question de nos structures.**

L'appréciation de la Direction Fédérale comme celle de beaucoup de délégués présents est très critique et même en opposition par rapport aux orientations proposées au 49^{ème} congrès.

Au final, le CEF décide d'adresser un courrier au bureau confédéral et aux structures de la CGT sur :

- ▶ La convergence des luttes est nécessaire. Les syndicats ont besoin d'une vision stratégique claire CGT sur la bataille des retraites en 2010.
- ▶ La CGT ne doit pas être l'otage des Etats généraux, il faut organiser une mobilisation le jour du show médiatique de Sarkozy.
- ▶ Un grand débat doit s'ouvrir sur la réforme des Instances Représentatives du Personnel, et non des réunions informelles.

● CONFÉRENCE FSM DES JEUNES AU PÉROU.

1ère conférence Internationale de la jeunesse syndicaliste.

Les 18, 19 et 20 novembre derniers, à l'initiative de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM) et de la Confédération Générale des Travailleurs du Pérou (CGTP), s'est tenue la première Conférence Internationale de la Jeunesse Syndicaliste à Lima, Pérou.

Affirmant clairement sa volonté de travailler avec les jeunes pour un syndicalisme de classe et de masse, et bien que la CGT ait quitté la FSM pour adhérer à la Confédération Syndicale Internationale (CSI), la FNIC-CGT a donc répondu favorablement à cette invitation en envoyant deux camarades, Thomas MORELLO et Yves PEYRARD, pour la représenter à cette conférence.

C'est dans ce contexte de crise économique, financière et sociale, dans lequel les jeunes sont les plus durement touchés par le chômage, la précarité, de mauvaises conditions de travail, et partant de la conviction que "l'avenir du syndicalisme de classe, c'est les jeunes travailleurs d'aujourd'hui" que s'est déroulée cette conférence.

Rassemblant 48 délégations et pas moins de 250 participants venant de 25 pays d'Asie, d'Europe, d'Afrique, d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud, les travaux se sont déroulés dans une atmosphère à la fois chaleureuse, fraternelle et studieuse.

Sur des thèmes très variés, en lien avec les conséquences de l'exploitation capitaliste, les interventions de jeunes syndicalistes se sont succédées pendant trois jours.

Conditions de vie et de travail déplorables des travailleurs migrants, répression et discrimination de l'action syndicale, appropriation par le capital des ressources vitales, destruction des services publics, de la protection sociale, corruption des gouvernements, atteintes à l'environnement...

Pas un pays, pas une région du monde n'échappe aux méfaits du système capitaliste mondialisé.



Mais, bien que le niveau d'analyse des causes et des conséquences de ces situations, dont ont fait preuve les jeunes syndicalistes, était élevé, le contenu des débats ne s'est pas simplement limité à un constat d'échec, et la résignation n'était absolument pas à l'ordre du jour.

C'est avec la tête haute et les poings levés que nombre d'intervenants se sont exprimés sur les luttes qui sont me-

nées avec acharnement, des luttes pour lesquelles le mot d'ordre est **REAPPROPRIATION PAR LE PEUPLE DES OUTILS DE PRODUCTION, DES RICHESSES NATURELLES.**

Les perspectives de luttes affichaient clairement la volonté de **DETRUIRE LE CAPITALISME**, et non pas d'en réduire les effets.

Tout au long des travaux, il a été affirmé et réaffirmé que la seule alternative à mettre en œuvre pour lutter contre le système capitaliste est le syndicalisme de lutte, de classe et de masse, seul capable de rassembler **TOUS LES TRAVAILLEURS** autour d'un objectif commun, celui de transformer la société et d'imposer un système qui replace L'Homme au centre.

Finalement, les travaux ont débouché sur la mise en place d'un secrétariat de la jeunesse au sein de la FSM et sur l'élaboration d'une déclaration finale et les 5 résolutions suivantes :

"Nous luttons pour :

1. La Paix. L'Humanité ne fait qu'un. A l'hypocrisie de la globalisation de la barbarie et de la spoliation capitaliste, nous opposons la globalisation de la solidarité. Non à la guerre et à l'impérialisme.
2. La défense de notre planète en affrontant les compagnies polluées, qui dans leur quête de profits, nous mènent à la destruction.
3. Le droit au travail décent, accessible en réduisant le temps de travail et en éliminant la précarité.
4. Faire de l'éducation et de la formation professionnelle un droit pour les jeunes travailleurs.

Atteindre l'indépendance syndicale, sans que cela signifie neutralité devant notre définition de classe. Promouvoir la liberté de l'organisation syndicale avec ses composantes jeunes et entretenir le renouvellement générationnel du mouvement syndical.

Nous sommes jeunes, nous croyons en l'avenir !

Un autre monde est possible, et ce monde c'est le socialisme !

Conquérir, construire et préserver : c'est le combat qui nous attend, nous les Jeunes !



● MODIFICATIONS DE DATES & LIEUX DES STAGES 2010.

La formation est fondamentale pour notre activité au quotidien, cela ressemble à une "lapalissade", pourtant le problème du manque de formation de nos élus et mandatés est réel.

La Fédération a depuis plusieurs années fait de la formation syndicale une priorité en mettant les moyens qu'il faut pour que chacun ait l'outil dont il a besoin pour son activité.

Les contenus formation ont été revus : IRP, CE, DP, CHSCT, Vie syndicale/orga, de nombreuses journées d'études ont été construites, convention collective, santé au travail, salaire socialisé, formation professionnelle, protection sociale, et bien d'autres. Le nombre de stages et de camarades ayant participé à ces sessions de formation organisées par la Fédération ne cesse de croître, pourtant beaucoup reste à faire.

Les besoins en formation de nos syndiqués, élus et mandatés, ne cessent d'évoluer imposant que les contenus de nos stages suivent aux mêmes rythmes. Les thèmes, les méthodes pédagogiques, les contenus doivent être remodelés régulièrement pour coller au plus près de la réalité de l'entreprise dans l'environnement qui est le sien, la société dans laquelle nous vivons, et c'est justement

parce que nous voulons changer cette société livrée en pâture au grand capital, que nous nous devons d'utiliser et mettre en œuvre tous les moyens que nous avons à notre disposition, dans ce cadre là, **la formation syndicale en est un des plus fondamentaux.**

La formation syndicale est un élément incontournable de notre activité militante, pour que chaque élu, mandaté, syndiqué puisse en profiter, nous devons tous dans nos syndicats faire que la formation soit réellement prise en compte par chacun et que l'information quant aux offres de formation arrive à tous et que chacun, en fonction de ses besoins ou lacunes, puisse s'inscrire dans un programme qui lui permettra d'assumer pleinement sa tâche et d'avoir les outils dont il a besoin pour la défense des intérêts de tous les travailleurs.

L'exigence de développer l'action et de rendre toujours plus efficaces les luttes, l'affirmation de nos idées de classe, constituent le socle essentiel pour le déploiement de notre vie syndicale. Pour militer, nous puisons tous des connaissances, des savoir-faire dans le patrimoine de la CGT, nous nous devons de les transmettre le plus efficacement possible à tous ceux qui se syndiquent aujourd'hui.

Le système capitaliste est à un tel niveau aujourd'hui de casse des acquis et des droits, rendant toujours plus difficile la tâche de nos militants à construire un véritable rapport de forces, que nous n'avons plus le droit de priver nos camarades de la formation qui leur est indispensable pour les mettre en capacité de prendre toute leur place dans notre Fédération et dans la CGT et ce, dès leur adhésion.

LA FNIC CGT VOUS PROPOSE POUR 2010 :

- Du 8 au 12 février 2010 : **stage de base.** Courcelle
- Du 1^{er} au 5 mars 2010 : **protection sociale.** Courcelle
- Du 29 mars au 2 avril 2010 : **CE approfondissement.** FD
- Du 17 au 22 mai 2010 : **CHSCT.** FD
- Du 28 juin au 2 juillet 2010 : **stage jeunes.** Courcelle
- Du 21 au 25 juin 2010 : **CE.** FD
- Du 13 au 17 décembre 2010 : **stage de base approfondissement.** Courcelle



Je souhaite participer au stage

du/..... **au**/...../2010 **à**

Nom..... Prénom

Adresse personnelle

Téléphone

Qualification professionnelle

Entreprise

Adresse de l'entreprise

Responsabilités syndicales

A RETOURNER À LA FNIC CGT CASE 429 - 93514 MONTREUIL CEDEX OU PAR FAX 01.48.18.80.35

BULLETIN D'INSCRIPTION

La FNIC CGT et son **histoire**

Décembre 2009



Le «33, rue de la Grange-aux-Belles» ancien siège de la FNIC CGT

En 2007, la Fédération des Industries Chimiques CGT se devait de fêter son centième anniversaire. La décision fut prise de travailler au montage d'une exposition retraçant ces cent années d'expérience, de luttes, qui serait présentée lors du 37^e congrès fédéral, de Villepinte. Cette exposition sera accessible bientôt sur le site internet de la FNIC.

La lecture de quelques documents anciens, leur découverte au cours de ce travail, nous ont montré la permanence des luttes, des idées, et que, dans bien des cas ce qui s'est passé dans les années antérieures est plein d'enseignement pour le présent.

Le patronat ne cède que temporairement sous la pression des luttes. Même si on ne peut comparer deux époques, il demeure que les arguments de l'adversaire restent constants (par exemple pour les remises en cause de la réduction du temps de travail en 1938, et aujourd'hui pour les 35 heures, pour le blocage des salaires, etc...)

L'expérience de l'exposition, ce constat, le besoin de faire connaître, mieux comprendre aux jeunes militants l'his-

toire de leur Fédération, de ses luttes, ses initiatives a amené la Fédération à mettre en place un collectif de travail sur ces questions avec comme priorité le tri, le classement, l'archivage de la masse de documents stockés dans les caves du bâtiment.

Il ne s'agit pas d'archiver pour archiver, mais pour mieux connaître, mieux comprendre le passé de nos industries. Ceci afin de mieux appréhender le présent et l'avenir. Nos luttes, nos succès, nos défaites, tout est enseignement et ne peut qu'armer nos militants pour mieux lutter aujourd'hui.

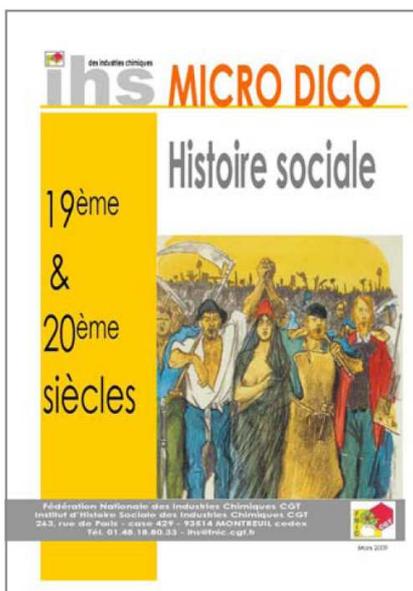
Donc ce collectif fédéral qui devrait déboucher sur la mise en place d'un Institut d'Histoire Sociale des Industries chimiques à terme, a commencé son travail. Elle est placée sous la responsabilité du secrétaire général de la fédération, Jean Michel Petit, animée par Roberto Frande, avec Claude Gillet-Colard, Chantal Mazingue, Roger Bedu Alain Bossé, Alain Cagniant, Alain Cluquenois Jean Joseph Gabarrus, Paul Jeanne, Christian Léoty, Gérard Lucas, Jean Paul Nicolas, Jacques Rivoire.

L'Institut d'Histoire Sociale en cours de création.

Son travail :

Une commission a commencé à travailler dans plusieurs domaines :

- Concernant les archives papier un pré-classement en grands ensembles (Fédération, Branches, Syndicats, Groupes industriels) avec, pour chacun d'eux des sous ensembles (par exemple pour les Branches, la Chimie, le Pétrole, etc.). Une grande partie des publications fédérales est déjà regroupée dans des armoires.



- Les photographies (pas toujours datées) les affiches, l'audiovisuel et les livres seront l'objet d'un travail postérieur.

- Concernant nos contributions écrites : les panneaux de l'exposition du centenaire de la Fédération et les fascicules explicatifs ; le micro-dico d'histoire sociale.

- Des écrits : mai 1968, les armes chimiques, d'autres et divers, dans la presse fédérale.

ses objectifs immédiats

A partir du pré-classement effectué, commencer le travail de fond (c'est-à-dire l'archivage définitif). Etablir un répertoire des différents documents accessibles pour les militants et les chercheurs intéressés.

La participation de l'IHS au congrès fédéral du 11 au 15 octobre 2010.

Les contributions à venir pour apporter des éléments de réflexion sur les problèmes rencontrés dans, par les Syndicats et celles pour étayer la bataille idéologique d'aujourd'hui.

Les rencontres et témoignages des militants actifs au sein de la FNIC, ayant contribué hier à sa vie, ses luttes (anciens secrétaires fédéraux, camarades en charge de responsabilités, etc.) qui ont encore beaucoup à nous apporter, dans le sens de l'histoire réelle.

L'importance de l'histoire

Ou l'histoire sociale : un enjeu de lutte de classe

L'histoire, sa connaissance, nourrissent les luttes actuelles, que ce soit pour le pouvoir d'achat et les droits essentiels à la vie (soins, logement, liberté de penser et de s'exprimer...) ou pour construire l'avenir dans un changement radical de société : l'homme au centre des préoccupations, des choix économiques, sociaux, politique et non le profit d'une minorité !

Le mouvement ouvrier, notre CGT, les luttes conduites dans nos entreprises éclairent et donnent un sens, positif, aux actions actuelles. Les batailles sont les mêmes : pour le pouvoir d'achat, la sécurité dans l'emploi, la reconnaissance des droits du monde du travail, une retraite juste et décente, une protection sociale digne du XXIème siècle, etc... et cela du XVIIIème siècle à aujourd'hui.

L'histoire du monde du travail est faite d'affrontements, avancées, pauses, reculs. Le syndicalisme de classe ren-

contre les mêmes adversaires aujourd'hui qu'hier, si les terrains sont parfois différents, la conception et les intérêts restent les mêmes. Se pencher sur notre histoire est essentiel pour la compréhension du monde. Approfondir l'histoire de nos branches, de nos entreprises, éclairer aujourd'hui à l'aide des exemples de notre passé est et sera le travail des militants de l'IHS des Industries Chimiques.

Le patronat ne sait jamais trompé sur le rôle, la place, la valeur de l'histoire, de son apport dans le moment présent. Après l'avoir extirpée de l'Éducation Nationale, il la reprend, l'écrit pour son compte. Les discours sont significatifs de l'appropriation de l'histoire par les hommes du capital. Et encore plus quand il s'agit de l'histoire sociale, c'est-à-dire celle que nous vivons dans les entreprises

Alors que la bataille idéologi-

que est intense, le patronat réussi, du moins pour le moment, à ôter l'idée qu'il a fallu un combat acharné, violent quelquefois, pour lui arracher un peu de mieux être.

Toutes ces conquêtes, non seulement il rêve de les supprimer, mais il inculque la notion du « bien et du mal », que l'actionnariat est incontournable, de la nécessité de produire au moindre coût. Que la lutte ne sert à rien. Que ceux qui luttent, défendent leurs intérêts prenant en otage les pauvres salariés qui veulent travailler, voire traite ces lutteurs de « terroristes ».

Nous devons bien mesurer à quel niveau le patronat conduit la bataille idéologique, utilisant une histoire revue uniquement pour ses fins, d'où l'intérêt des travailleurs à y faire face.

Il est impossible de faire abstraction du passé. Le passé nous enseigne sur les motivations de ceux qui combattent

pour le mieux être des salariés en opposition à ceux qui combattent pour leur seul profit et pouvoir.

Mais l'histoire ne se conjugue pas qu'au passé et au présent, mais également et de façon inéluctable au futur. C'est bien en partant des enseignements, des expériences du passé et du présent, en les analysant, en réfléchissant sur ces événements, en en débattant, que nous pourrions construire le futur.

La connaissance de l'histoire est indispensable. Que ce soit au niveau du syndicat et de la fédération, il est impératif de transmettre les expériences, les écrits, pour permettre à ceux d'aujourd'hui et de demain de continuer le combat.

Si nous pensons passé et présent, n'oublions jamais de nous projeter vers l'avenir.

L'histoire et la Formation Syndicale

Il nous est nécessaire, pour appréhender le monde dans lequel nous évoluons, de poser les fondements de notre réflexion, de notre contestation du monde, et d'y apporter une réflexion, constructive, pour une société différente, un monde libre où chacun puisse vivre dignement, sans exploitation : un monde de Paix, prenant en compte les intérêts collectifs du monde du travail et de la société dans son ensemble.

Pour cela, il nous faut connaître, apprendre, comprendre.

Les camarades de la Libération, ceux des années cinquante, soixante, soixante-dix ne sont plus dans nos syndicats, parfois pour quelques-uns, trop peu, dans nos sections retraités. Pour ces générations successives de militants la formation politique et syndicale était de règle. Nous avons perdu, par négligence sans doute, une part de notre mémoire collective.

Aujourd'hui, l'histoire sociale est bannie de l'éducation, le patronat, les vrais possédants du capital, ont extrait de la mémoire collective les luttes,

comment et pourquoi le monde du travail a conquis sa liberté, ses droits, amélioré ses conditions de travail, de vie...

A les en croire l'histoire s'est terminée avec la chute du mur de Berlin, au soir du 9 novembre 1989. C'est la pensée unique.

La Révolution Française, celles de 1830, de 1848, la Commune de Paris en 1871, 1936, le programme du Conseil National de la Résistance apparaissent-ils dans toute leur dimension dans l'histoire enseignée, les conquêtes de 1945, de 1968 ?

Mais pourquoi le patronat cherche-t-il tant à édulcorer l'histoire ? Ces acquis, contestés par le patronat, sont-ils réellement connus dans nos syndicats ? Combien de militants, responsables CGT connaissent l'origine du syndicalisme, du Syndicat, des institutions représentatives dans lesquelles ils siègent, les combats qu'il a fallu conduire ?



Que savons-nous de l'histoire, de l'origine de notre propre syndicat, dans notre entreprise ? Que savons-nous de l'histoire de la CGT au-delà de notre entreprise ?

Que savons-nous du combat patronal, des vrais possédants, les oisifs comme on les nommait en début du XXème siècle, de sa stratégie, des moyens qu'il a mis et met en mouvement ?

Les problèmes actuels, les situations immédiates, occupent notre attention. Le patronat avec ses réunions,

pour la forme, et ses attaques sur nos droits tente de nous occuper en permanence.

Apprendre, comprendre, connaître pour argumenter, convaincre et être plus forts.

La Formation Syndicale est là pour aider à la compréhension du monde réel, et cette formation s'appuie, pour partie, sur l'histoire. Un des rôles de l'Institut d'Histoire Sociale est d'apporter les éléments d'appui pour permettre à chacun d'appréhender l'histoire sociale.

Constance du patronat

Cela n'étonnera personne que d'affirmer que le patronat et le gouvernement sont persévérants dans leur lutte contre toute avancée sociale car elle remet en cause les profits et peut amener l'idée qu'une autre voie est possible, que d'autres solutions existent. D'où leur bataille contre les revendications et pour remettre en cause les acquis.

Deux exemples pour illustrer ces questions. Le premier concerne le socle des conquêtes sociales acquises en 1945. C'est Denis Kessler, ex-n°2 du MEDEF, président d'AXA, qui déclarent en octobre 2007 :

« Le modèle social français est le pur produit du Conseil National de la Résistance... Il est grand temps de le réformer et le gouvernement s'y emploie. Adieu 1945, raccor-

nez tout ce qui a été mis en place entre 1945 et 1952 sans exception (Sécurité sociale, statut de la Fonction Publique, secteur public productif, nationalisations, conventionnement du marché du travail, représentativité syndicale, régimes complémentaires de retraite...). Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance. Il aura fallu attendre la chute du mur de Berlin, la quasi disparition du PCF, la relégation de la CGT dans quelques places fortes pour que l'on puisse envisager l'aggiornamento. »

Ce texte de Kessler a le mérite d'être clair, de mettre à plat tout le contenu de la politique actuelle, mais aussi celle du patronat depuis toujours. Pour exemple, ce qui s'est passé en 1938 et 1939 pour la remise en cause des conquêtes de

1936, en particulier sur les salaires et les 40 heures « source de tous les maux » dicit Paul Reynaud.

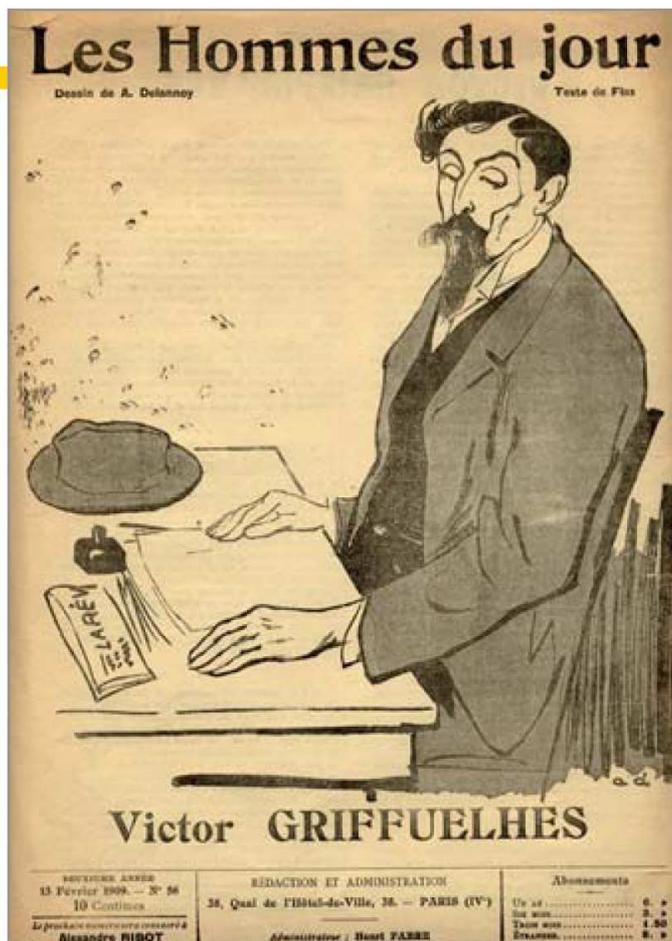
Le deuxième exemple concerne le temps de travail. La CGT a appelé le 1er mai 1906 à une journée d'action pour la journée de 8 heures. Griffuelhes, secrétaire général de la CGT, écrivait (15 janvier 1905) pour la préparation de cette action : « La besogne à remplir est la suivante : détruire chez les travailleurs les préjugés et les usages qui lui font

croire au besoin de faire de longues journées pour avoir des salaires quotidiens plus élevés ; lui faire comprendre l'utilité de courtes journées tant pour leur répercussion sur la vie matérielle et morale que sur le chômage, lui montrer la nécessité de réaliser un effort pour l'obtention de cette réforme et les conditions dans lesquelles cet effort doit se produire. »

chons notre pays au monde.

Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement actuel peuvent donner une impression de patchwork tant elles sont variées...

A y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. C'est simple, pre-



Cette grève du 1er mai 1906 fut un succès avec plus de 200.000 salariés en grève, 3.570.000 journées de travail perdues (chiffres du ministère de l'époque). Clémenceau, premier ministre, déclarait : « votre moyen d'action c'est le désordre, mon devoir c'est de faire de l'ordre ». Et il fit mettre en prison Griffuelhes et d'autres.

Ce n'est pas sans rappeler le discours de Sarkozy sur « travailler plus pour gagner plus » avec en toile de fond l'attaque contre les 35 heures, « source de tous nos maux » comme disait Paul Reynaud en 1938 à propos des 40 heures obtenues en 36. C'est la même logique, la même

agressivité contre toute avancée. 100 ans après le patronat et le gouvernement ressassent les mêmes idées, la même propagande pour s'accaparer les profits, alors qu'on assiste aujourd'hui à une augmentation du chômage, au mal vivre au travail, aux suicides, à la multiplication de salariés sans logis tant les salaires sont indécentement bas, à 10% de la population qui vit sous le seuil de pauvreté.

Ténacité du patronat, vous dites ? Mais il est obligé de tenir compte du rapport de forces qui seul peut les faire reculer.

La question demeure : réformer le capitalisme, le rendre plus social ou changer la société ? Nos prédécesseurs ont tranché. Ils ont inscrits dans les statuts de la CGT la volonté d'aller vers le changement de société.

100 ans après, on ne peut que leur donner raison.

La chute du mur de Berlin

La fin de l'histoire ?

La fin de l'histoire un vieux rêve du capitalisme. Déjà en 1897 lors du jubilé de la reine Victoria d'Angleterre les capitalistes parlaient de la fin de l'histoire et pensaient y être arrivés parce que, à ce moment là, tous les pays du monde avaient choisi, contraints et forcés, la civilisation occidentale, c'est-à-dire le capitalisme. Mais l'histoire n'était pas finie comme elle ne l'est toujours pas aujourd'hui.

Après la chute du mur de Berlin, le capitalisme international pensait enfin être arrivé à ses fins : plus de contestation internationale, plus d'autre système économique et politique pour le contester et donner espoir aux peuples. Mais voilà que ces peuples réagissent, manifestent, que certains pays d'Amérique latine élisent des hommes qui font une autre politique, ouvrant par là même la voie

vers d'autres réflexions, d'autres pratiques.

Mais voilà que la phase aigue de la crise (2008) a terni, remis en cause dans les têtes des gens, l'image d'un capitalisme triomphant à jamais. Et les bons apôtres, comme Sarkozy, de défendre l'idée qu'il faut le rénover, l'améliorer, le rendre plus social. Alors que l'expérience du siècle écoulé, les luttes, les avancées, les remises en cause teigneuses du patronat, les chantages et la réalité sont là pour montrer qu'il ne peut être rénové.

Le capitalisme, c'est le capitalisme, il n'y a pas de bon ou de mauvais capitalisme, il y a le capitalisme.

Rappelons le texte de Kessler de 2007 d'ailleurs significatif de ce point de vue (voir article Constance du patronat).



Le « mur » avant 1989

Nous mesurons aujourd'hui ce que cela a donné sur l'emploi, la perte de pouvoir d'achat, la situation détreuse des familles, des gens, la misère, les sans-logis, les restaurants du cœur, etc.

La fin de l'histoire, c'est pour eux l'ex-

ploitation sans fin des salariés, des populations, l'appropriation des richesses produites.

Contre cela, pour aller de l'avant, il va falloir inventer un autre avenir, sans capitalisme, en tirant les leçons de ce qui s'est passé dans les pays socialistes, et en faisant tomber les murs qui se construisent encore dans le monde.

PS : Pourquoi ne fête-t-on pas le 8 mai 1945, date de la victoire sur le nazisme avec autant de liesse ? Sait-on que de Gaulle, par décret du 11 avril 59, décida que le 8 mai ne serait plus jour férié ? Que Giscard en supprima la commémoration en 75 ?

Les armes chimiques

En septembre dernier, dans le cadre de la journée internationale pour la paix et le désarmement, le Conseil général de Seine Saint Denis invitait notre fédération à animer un débat sur le traité d'interdiction des armes chimiques, signé en 1993, ses limites et la situation actuelle. Vous avez pu lire dans le courrier fédéral n° 473 du 8 octobre 2009 l'intervention d'introduction présentée par notre fédération.

Le travail des camarades de l'IHS a été de retrouver, de rassembler tout ce qui avait été fait à l'époque, nos écrits, nos propositions, les délégations diverses, les rencontres avant la conclusion du traité et nos critiques après pour rendre ce traité plus efficace. Il faut bien se rendre compte de tout le travail fait par la fédération et l'ICPS (branche chimie de la Fédération Syndicale Mondiale à laquelle nous étions adhérents) dirigée par Alain Covet, ancien secrétaire de la Fédération.

Importance du travail qui a beaucoup étonné à l'époque ce qui explique pourquoi, et c'est un « symbole » fort, ce fut notre ca-



Paul Tabary à La Tribune de l'Assemblée spéciale de l'ONU (1988).

marade Paul Tabary qui prononça devant l'Assemblée Générale de l'ONU, en session spéciale, en mai, juin 1988, une intervention au nom de toutes les organisations syndicales du monde.

Cette bataille contre les armes chimiques et pour la paix gagnée, même s'il reste des points à améliorer en particulier par rapport à la transparence du traité, de la destruction des armes (voir dans le courrier fédéral nos propositions), reste un moment fort de l'histoire de la fédération avec son slogan, toujours actuel :

Une chimie pour la vie et non pour la mort.

notre mémoire

Comme nous l'avons dit, le passé de notre mouvement syndical est riche d'enseignements pour le présent, pour mieux le comprendre, pour mieux lutter. C'est l'objectif de l'institut d'Histoire Sociale (IHS) que de faire ce travail et de contribuer à éclairer les situations actuelles. Dans chaque syndicat existe une part de cette mémoire (PV des réunions internes, des congrès, les tracts, les documents économiques...etc, de DP, CE CHSCT)

Les cessions et les casses de nos entreprises, établissements, les effets de la représentativité sur nos syndicats, la paupérisation croissante d'une part grandissante des travailleurs actifs, dispensés d'activité au terme d'une vie de labeur, privés d'emploi pèsent sur notre présent, mobilisent notre attention, mais il est nécessaire aussi, à côté de notre combat quotidien, de préserver la mémoire, et donc nos archives, pour demain.

Ne pas laisser aux bennes à ordures les traces de nos vies et celles de ceux qui nous ont précédés. Préserver, et si ce n'est pas possible de conserver, du fait de la casse et la fermeture de l'entreprise, transmettre à la Fédération vos cartons d'archives (c'est souvent stipulé dans les statuts originels de syndicats).

Pour réaliser tout ce travail, la nécessité de l'investissement des militants à tous les niveaux est incontournable.

Besoin de militants sur le terrain pour aller au contact des salariés, dans nos organismes, compris donc au niveau de l'Institut d'Histoire Sociale des Industries Chimiques que nous souhaitons mettre en place, un Institut au service de nos syndicats, afin de mener la bataille idéologique à la hauteur des enjeux de la situation, politique, économique, sociale.

● FORUM DE LA JEUNESSE, FOS S/MER, LE 20.10.2009.

Prévu initialement comme une initiative nationale avec le Centre Confédéral des Jeunes (CCJ), ce forum s'est tenu finalement localement à l'initiative du collectif jeunes de l'Union Départementale des Bouches du Rhône (13) : **ce fut un grand pari et un succès avec la participation de 40 jeunes.**

La Fédération, représentée par Romain DIAZ du **Collectif Fédéral Jeunes**, avait répondu favorablement à la sollicitation initiale afin d'échanger sur son activité au niveau fédéral et de la place des outils tels que les collectifs jeunes dans toute la CGT.

L'objectif visé était de rassembler les jeunes afin d'avoir une réflexion collective sur l'avenir des jeunes et du syndicalisme CGT avec les jeunes, notamment en terme de revendications.

Logement, formation, précarité, absence de visibilité de la retraite à l'avenir et prise en compte des années d'études dans le calcul, reconnaissance des diplômes, problématiques des étudiants salariés, étaient au cœur des débats.

Une phrase d'ailleurs symbolise cet état d'esprit "*Nous sommes la première génération à vivre moins bien que la précédente... une génération sacrifiée aux affres du capitalisme*".

Après les revendications posées, l'après-midi fut consacré aux moyens pour rassembler, coordonner les actions envers les jeunes.

Des initiatives vont être mises en œuvre sur le crédit d'impôt, les conditions de travail des jeunes et le RSA. Elles seront organisées par les jeunes présents au forum et ouvertes à tous les jeunes.

Le CFJ de la FNIC salue toutes ces initiatives envers la jeunesse, notamment celles d'organiser un stand un jeudi sur deux devant la Faculté de Lettres d'Aix en Provence en vue de syndiquer les étudiants salariés et l'activité avec l'Union Locale d'aller à la rencontre des jeunes travailleurs en contrats précaires, tous les mercredis sur la zone industrielle.



Le CFJ de la FNIC CGT continuera d'apporter sa contribution à toutes ces initiatives et travaillera en étroite collaboration avec le Collectif de l'UD 13 pour que les jeunes ne subissent plus mais résistent en s'organisant avec la CGT pour mettre en échec le capitalisme.

Les jeunes sont l'avenir de notre syndicalisme CGT.

● REGROUPEMENT DU CE, DP & CHSCT EN UNE INSTANCE UNIQUE.

LA NÉGOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DÉMARRE ?

Par une lettre de François Fillon adressée aux organisations syndicales et patronales du 9 avril dernier, le **gouvernement exige l'ouverture d'une négociation sur la gouvernance des entreprises.**

Pour comprendre les enjeux que cache cette expression barbare, il faut se reporter à une toute récente note du Centre d'Analyse Stratégique (*organisme rattaché au Premier Ministre, créé en mars 2006 et succédant au Commissariat Général au Plan*) qui a produit un document de travail intitulé : "*Comment mieux associer les représentants des salariés à la gouvernance des entreprises ?*" (Synthèse de la note du CAS en annexe), qui propose ni plus ni moins :

- ☞ De regrouper les Instances Représentatives du Personnel (IRP) existantes (CE, DP et CHSCT) en une instance unique : **le conseil d'entreprise**, qui n'engloberait pas la représentation syndicale.
- ☞ Le conseil d'entreprise serait mis en place par accord d'entreprise, dont les dispositions se substitueraient aux dispositions du Code du travail concernant les IRP. Ce conseil d'entreprise unique pourrait regrouper plusieurs entreprises ou plusieurs sites.
- ☞ De remplacer la consultation par une simple information, y compris économique et sociale, sauf en cas de décision dite "importante". L'avis rendu par le conseil d'entreprise resterait consultatif.
- ☞ De faire de ce conseil d'entreprise une instance de négociation.
- ☞ En cas d'incidences importantes sur l'emploi et la situation professionnelle des salariés, sans toutefois porter sur le contenu même de la décision.
- ☞ Sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.
- ☞ Sur les thèmes de la Négociation Annuelle Obligatoire, notamment la négociation sur les salaires mais aussi la participation et l'intéressement.
- ☞ D'associer les salariés à la gestion des entreprises par la distribution d'actions gratuites, la participation à l'administration par le canal de l'épargne salariale, voire par la présence de représentants de salariés dans les conseils d'administration.

Des discussions informelles ont déjà commencé au plus haut niveau sur ce sujet, sans débat interne dans la CGT.

L'analyse de la FNIC-CGT est la suivante :

Ces trois instances ont un rôle et des prérogatives bien distinctes, le risque est grand d'affaiblir les prérogatives de ces 3 IRP en les fusionnant en une seule instance et de diminuer le nombre d'élus et de représentants syndicaux.

Un des grands dangers de cette proposition est de substituer le droit à la négociation aux seuls Conseils d'Entreprise en lieu et place des organisations syndicales. Cela apparaît clairement dans la 2^{ème} proposition du CAS :

"Une négociation devrait s'ouvrir chaque fois qu'une décision de la direction de l'entreprise a des incidences importantes sur l'emploi et la situation professionnelle des salariés, sans toutefois porter sur le contenu même de la décision".

Il est illusoire de croire que le seul fait d'acheter des actions de votre entreprise et d'être représenté dans les conseils d'administrations permettrait aux représentants des salariés d'être décisionnaires sur la stratégie de l'entreprise voire de s'opposer aux décisions.

Ce projet apparaît comme une menace sans précédent sur les IRP.

- ... La logique d'existence des Comités d'entreprise, organe de contrôle économique des entreprises et des patrons depuis 1945, issu du programme du Conseil National de la Résistance, est remise en cause. Même analyse pour le CHSCT et ses missions, son indépendance que les patrons combattent par tous les moyens.
- Le conseil d'entreprise, invention de Pétain, suivant les dispositions d'un accord d'entreprise (*majoritaire certes, mais "à un moment donné" ; il y aurait donc un effet cliquet*), serait dérogoire à la loi. Les dispositions d'ordre public ne s'appliqueraient donc plus partout, créant d'autant plus de zones de non-droit que l'empreinte syndicale sera faible.
- Les prérogatives des organisations syndicales pour négocier des accords sont remises en cause. A la main de l'employeur, ce conseil d'entreprise peut se transformer en lieu de négociation, y compris sur les salaires. Quel rôle demain pour les organisations syndicales ?
- Le regroupement des IRP est un moyen redoutable pour étouffer les organisations syndicales, la CGT, sur la question des moyens en temps, en moyens de formation, etc.. Couplé avec le point précédent, que sera demain une organisation syndicale ? Un comité des fêtes ?
- La volonté séculaire des patrons d'associer capital et travail se retrouve dans le dernier point. Epargne salariale, actions gratuites, présence dans les conseils d'administration, autant de leurres pour faire croire aux salariés qu'ils pourraient décider. Décider de s'auto-exploiter ?

A cela s'ajoute la transposition en droit français de la refonte de la directive sur les Comités d'Entreprises Européens qui conduirait à la disparition pure et simple des Comités de Groupe, voire des CCE, comme il est déjà suggéré dans le Code du travail.

Ces propositions du CAS ressemble de plus près au système allemand avec présence de représentants dans les conseils de surveillance à égalité en nombre avec les représentants du

capital, mais avec voix prépondérantes au président du conseil en cas d'égalité de vote ; ce qui conduit à des négociations de couloir sur des aspects de financement des syndicats et sur des mesures liées à l'emploi lors des restructurations des entreprises. Ce système s'appelle codétermination en Allemagne. Il est lié comme notre système français à l'histoire d'après la 2^{ème} guerre mondiale.

En résumé, les seules instances de représentation des salariés pourraient être les conseils d'administration ou de surveillance, les comités d'entreprises européens et les conseils d'entreprises sans aucun droit de regard sur la stratégie des entreprises et sans aucun lien entre elles ce qui éloignerait encore plus les salariés des centres de décisions des entreprises.



Un projet avec de telles conséquences demande un débat le plus large possible au sein de la CGT, et non la mise en place d'un simple groupe d'appui à la négociation. Nous sommes surpris que ce point n'ait pas fait l'objet d'un premier débat au CCN du mois de novembre.

Ce projet exige un plan de travail drastique de mobilisation des militants de la CGT, d'information des salariés sur ces enjeux, etc.

Toutes ces réflexions en groupe de travail informel ou de discussions risquent un jour de se transformer en projet d'accord soumis à signature aux organisations syndicales sans véritable travail de la CGT sur ce sujet.

NOUS NE VOULONS PAS REVIVRE CE QUE NOUS AVONS VÉCU SUR LA POSITION COMMUNE SUR LA REPRÉSENTATIVITÉ.

Des revendications CGT existent sur ce sujet, des droits d'intervention nouveaux des salariés sur les orientations et la gestion des entreprises, à commencer par le droit de veto des Comités d'entreprise pour interdire les licenciements dans toute entreprise qui fait des bénéfices.

Mais nous ne pouvons les imposer, compte-tenu des prétentions du patronat, qu'au prix d'un rapport de forces irrésistible.

La **FNIC-CGT interpelle l'ensemble de ses syndicats sur ces questions** et considère qu'une telle négociation ne peut être conduite sans le développement d'un rapport de forces, seul à même d'arracher au MEDEF des droits nouveaux, et non de rétrograder au système pétainiste où les travailleurs étaient à la merci des patrons collabos.

A PARTIR DE L'EXISTANT, REVENDIQUONS DES NOUVEAUX DROITS POUR LES SALARIÉS ET UNE AUTRE POLITIQUE INDUSTRIELLE.



Annexe : Synthèse de la note du CAS (Centre d'Analyse Stratégique).**Constat du CAS :**

La nature du lien salarial évolue sous l'effet des mutations économiques (*structuration des entreprises en centres de profits, marchandisation des échanges internes, développement de la participation des salariés sous 3 formes : intéressement aux résultats de l'entreprise, expression dans le cadre des équipes autonomes, négociation collective*).

Les dispositifs de représentation montrent leurs limites :

- o Seuls 1/3 des établissements possèdent un délégué syndical.
- o La présence des IRP est faible dans les petites entreprises et celles dont la représentation collective est "rare par tradition".
- o Les délégués du personnel et les délégués syndicaux défendent souvent les mêmes intérêts, ce qui apparaît comme une "confusion des rôles" (*même si les élus syndiqués sont plus actifs que les non syndiqués*).
- o Les procédures d'information-consultation sont nombreuses, mais n'ont pas d'influence réelle sur la marche de l'entreprise.
- o Il y a un déficit d'articulation entre ces procédures et la négociation avec les syndicats.
- o La participation des salariés aux conseils d'administration et de surveillance demeure virtuelle et l'actionnariat salarié connaît une diffusion modeste.

Propositions du CAS (Centre d'Analyse Stratégique).**Regrouper les IRP existants (CE, DP, CHSCT) en une instance unique.**

- Le Conseil d'entreprise, sans toutefois englober la représentation syndicale.
- La mise en place du Conseil d'entreprise serait acquise par la négociation collective d'entreprise dont les clauses se substitueraient aux dispositions du Code du travail concernant les IRP.
- La création de Conseil d'entreprise pourrait aussi concerner un regroupement d'entreprise, ou un site.

Simplifier l'information et la consultation et rendre plus effective la négociation.

- L'information devrait concerner "tous les faits économiques et sociaux qui s'imposent à l'entreprise et conditionnent sa stratégie".
- La consultation deviendrait systématique chaque fois que les organes de direction de l'entreprise devront prendre une décision importante. Cette définition se substituerait à la liste des obligations actuelles des employeurs. L'avis rendu par le Conseil d'entreprise ne lierait toujours pas l'employeur.
- Une négociation devrait s'ouvrir chaque fois qu'une décision de la direction de l'entreprise aura des incidences importantes sur l'emploi et la situation professionnelle des salariés, sans toutefois porter sur le contenu même de la décision.
- La GPEC serait rendue moins "procédurale" ; les thèmes des NAO seraient maintenus, la négociation sur les salaires étant étendue à la participation et à l'intéressement.

Associer davantage les salariés à l'administration et à la gestion des entreprises.

- Favoriser la présence des salariés au capital par la distribution gratuite d'actions.
- Participation à l'administration par le canal de l'épargne salariale.
- Représentation obligatoire des salariés au conseil d'administration ou de surveillance, par des élus avec voix délibérative. Mais cette proposition est mentionnée comme "non stabilisée".

● POURQUOI SE SYNDIQUER À LA CGT ?

**Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise (ICTAM),
gagnez votre espace de liberté.**

La CGT est en règle générale perçue comme le syndicat des ouvriers.

Et pourtant la CGT, 1^{ère} Organisation Syndicale au niveau national, progresse parmi l'encadrement. Il n'y a qu'à apprécier les résultats qu'elle a obtenus dans cette catégorie aux dernières élections prudhommales de 2008.

Cela veut dire que cette population considère que la CGT peut les aider à répondre à leurs revendications.

Certes ils sont des salariés comme les autres, mais avec une spécificité : celle d'avoir une responsabilité de personnel (pas tous).

Si les ICTAM représentent 43 % du salariat français, dans nos métiers très diversifiés qui composent la Fédération Nationale des Industries Chimiques, ils deviennent une catégorie bien présente du fait de la modernisation de nos outils de travail et de la qualification toujours plus grande qui est demandée aux ouvriers.

Ces 20 dernières années, les ICTAM ont subi aussi la réduction de leur statut social en termes de salaire, de carrière, de retraite, de réduction de leur périmètre d'intervention dans les choix stratégiques des entreprises.

De plus en plus ils sont considérés par les directions comme leurs représentants, chargés de convaincre les autres salariés, que la finalité de l'entreprise ne peut-être que le profit et certainement pas la réponse aux besoins des salariés et de la population.

Pour cela, il faut qu'ils soient dociles et les directions savent tour à tour manier avec eux la carotte et le bâton.

Et si les ICTAM résistent et proposent d'autres alternatives visant à développer l'emploi , les salaires et l'innovation industrielle, ils sont rappelés à l'ordre.

Tout comme les autres salariés, aujourd'hui, ils peuvent être licenciés ... pour insuffisance de résultats! Certes, cela ne sera pas le motif écrit du licenciement.

En agissant ainsi, la direction veut faire passer un message : "faites ce que nous vous disons, sans broncher sinon ... "

Les cadres sont ainsi privés de leur liberté de pensée, d'agir, détournés de leurs préoccupations sociales.

Tout comme les autres salariés, ils ont fortement participé aux derniers mouvements nationaux car ils en ont assez d'être les "cobayes" de toutes les tentatives de déréglementation du travail organisées par le patronat.

Une fois ce constat fait, la SEULE alternative est de partir à la conquête d'un espace de liberté. La CGT peut l'organiser, mais avec les ICTAM, car elle n'a pas la prétention de savoir traiter toutes leurs revendications spécifiques.

Mais alors qu'est-ce qui empêche les ICTAM de se syndiquer ? Et de le faire à la CGT ?

Beaucoup d'Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise considèrent que le syndicat n'est pas fait pour eux dans la mesure où chacun considère sa propre situation comme étant particulière, individuelle et ne pouvant se fondre dans des revendications collectives.

Cependant, **faute d'une organisation qui défende leurs intérêts individuels et collectifs**, tous les salariés :

- ☞ n'ont pas droit à la même information syndicale.
- ☞ n'ont pas le même soutien face à leur direction.
- ☞ n'ont pas les mêmes droits d'expression.

Le syndicat est donc l'outil dont se sont dotés les salariés pour défendre et gagner des garanties sociales, résoudre les difficultés individuelles et pour faire avancer le progrès social dans la société.

**Se syndiquer permet d'avoir prise sur sa vie,
de s'ouvrir un espace de liberté.
C'est agir pour ne pas subir.**

Le syndicalisme a besoin, pour être efficace, d'un nombre plus important de syndiqués acteurs de l'activité syndicale. Et le faire à la CGT, c'est se garantir que leurs revendications seront portées et défendues au plus haut niveau des organes décisionnels.

Quelques chiffres qui témoignent du besoin de syndicalisme, de la disponibilité des salariés pour l'action revendicative ainsi que d'un regard nouveau qu'ils portent sur la CGT :

- 700 nouveaux syndicats CGT créés en 2009.
- 851 adhésions à la CGT recensées la dernière semaine d'octobre.
- 38 125 salariés ont choisi d'adhérer à la CGT cette année. C'est 4 889 adhésions de plus par rapport à l'année dernière à la même date.

Alors, pourquoi pas vous ?

Dans une prochaine parution, des réponses à certaines de vos questions qui font que vous hésitez encore à vous afficher syndicalement à la CGT :

- ▶ "La crainte de représailles de la part des directions ?"
- ▶ "Ce ne serait pas bon pour ma carrière ?"
- ▶ "Je crains de me faire noyer dans des responsabilités syndicales pour lesquelles je ne suis pas formé ou tout simplement pas préparé ?" ...



J'adhère



NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Localité _____ Départ. _____

Entreprise _____

Secteur d'activité _____

Tél _____ portable _____

E-mail _____

A remettre à un délégué CGT ou à retourner à la FNIC CGT - Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex - Fax. 0148188035 - E-mail : fnic@cgt.fr

38^e CONGRES

Fédération Nationale des
Industries Chimiques CGT

FNIC CGT

11 au 15 octobre 2010

Ramatuelle (83)

